



Distr.  
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CARWG.39/3  
6 juillet 2018

Original : ANGLAIS

Quatrième réunion du Comité Consultatif,  
Scientifique et Technique (STAC) au Protocole  
relatif à la pollution due à des sources et activités  
terrestres dans la Région des Caraïbes

Panama City, Panama, du 18 juillet au 20 juillet 2018

**PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET POUR  
LE SOUS-PROGRAMME SUR  
L'ÉVALUATION ET LA GESTION DE LA POLLUTION DE  
L'ENVIRONNEMENT (AMEP) POUR 2019-2020**

*Pour des raisons d'économie, les documents pour la réunion seront imprimés dans un nombre limité. Les délégués sont priés de bien vouloir apporter leurs copies des documents de Travail et d'Information lesquelles sont sur le site Web et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Acronymes</b> .....	iii
<b>I. Introduction</b> .....	1
<b>II. Coordination du Programme</b> .....	1
<b>III. Projects and Activities</b>	
<b>A. Projet du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)</b>	
(i) Une approche de gestion intégrée de l'eau et des eaux usées dans ..... la région des Caraïbes en utilisant des solutions innovantes et des mécanismes de financement durables (CReW+)	6
(ii) Mise en œuvre de la gestion intégrée des terres, des eaux et des ..... écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (IWEco) (en cours)	9
<b>B. Surveillance and Evaluation</b>	
(iii) Surveillance de la Qualité de l'Eau dans la Région des Caraïbes .....	10
<b>C. La Gestion des Déchets</b>	
(iv) Noeud Caribéen pour les Déchets Marins (en cours) .....	11
(v) Partenariats zéro déchets .....	13
<b>D. Gestion des Bassins Hydrographiques</b>	
(vi) Fonds pour la Sécurité Humaine - Jamaïque (nouveau).....	14
<b>E. Programmes d'action nationaux</b>	
(vii) Plate-forme des Caraïbes pour la gestion des nutriments (en cours) .....	15
<b>Annexe I : Budget biennal pour le sous-programme AMEP</b> .....	17



## Acronymes

AMEP	Évaluation et Gestion de la Pollution Environnementale
CARPHA	Agence de Santé Publique des Caraïbes
CEP/PEC	Programme pour l'Environnement des Caraïbes
CETA	Communications, Education, Formation et Conscientisation
CLME+	Catalysant la mise en œuvre du programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du Brésil
COP	Parties Contractantes
CPNM	Plateforme des Caraïbes pour la Gestion des Nutriments
CReW	Fonds Régional des Caraïbes pour la Gestion des Eaux Usées
CReW+	Une approche de gestion intégrée de l'eau et des eaux usées dans la région des Caraïbes en utilisant des solutions innovantes et des mécanismes de financement durables
DPSIR	Forces motrices, Pressions, Etat, Impact, Réponses
EBA	Gestion Basée sur l'Ecosystème
FAO	Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
GCFI	Institut des Pêches du Golfe et des Caraïbes
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
GPA/PAM	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres
BID	Banque Interaméricaine de Développement
IGM	Réunion intergouvernementale
IMA	Institut des Affaires Maritimes
OMI	Organisation Maritime Internationale
SOCAR	Rapport sur l'état de la zone de la Convention
SPAW	Sous-programme sur les aires et aux espèces spécialement protégées
STAC	Comité Consultatif Scientifique et Technique
RAPMALi	Plan d'action régional sur la gestion des déchets marins
IWEco	Mise en œuvre de la gestion intégrée des terres, des eaux et des écosystèmes dans PEID des Caraïbes
LBS	Pollution due à des sources et d'activités terrestres
PAHO	Organisation Panaméricaine de la Santé
PIF/FIP	Formulaire d'Information du Projet (FEM)
RAC/CAR	Centre d'Activité Régional
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement



## I. Introduction

1. Ce plan de travail et budget couvre les projets et activités en cours et proposés dans le cadre du Sous-programme d'Évaluation et Gestion de la Pollution de l'Environnement (AMEP) du Secrétariat de la Convention de Carthagène pour l'exercice biennal 2019-2020.
2. L'objectif général de l'AMEP est de prévenir, réduire et maîtriser la pollution du milieu marin et côtier par des sources terrestres et marines, permettant ainsi aux pays de la région des Caraïbes de remplir leurs obligations en vertu des Protocoles relatifs à la pollution CLME+ sources et d'activités terrestres (Protocole LBS), et concernant la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures (Protocole sur les déversements d'hydrocarbures) de la Convention de Carthagène.
3. Les projets et activités sont conçus pour atteindre les objectifs du Protocole LBS, soutenir son développement continu et aider les pays à surmonter les obstacles pour leur ratification, 'adhésion et mise en œuvre. Ce plan de travail comprend les projets en cours et les activités du plan de travail 2017-2018 ainsi que les nouvelles activités pour l'exercice biennal 2019-2020.
4. PNUE-PEC exécutera ses travaux dans le cadre du sous-programme AMEP pendant 2019-2020 dans les domaines thématiques suivants :
  - a. Surveillance et évaluation ;
  - b. Gestion des déchets ;
  - c. Gestion des bassins hydrographiques ; et
  - d. Programmes d'action nationaux pour la prévention de la pollution.
5. Le soutien à d'autres activités pertinentes de prévention et de réduction de la pollution pour la gestion des eaux usées sera assuré par la mise en œuvre des projets en cours et nouveau financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et par des partenariats avec d'autres agences et projets régionaux.

## II. Coordination du Programme (USD 850,000)

### *Objectifs*

6. Les objectifs de la coordination du programme sont les suivants :
  - a. Coordonner et superviser la mise en œuvre quotidienne des projets et des activités de l'AMEP dans le cadre de la Convention de Carthagène et du Programme pour l'Environnement des Caraïbes ;
  - b. S'assurer que la formulation et la mise en œuvre des projets et activités satisfassent les obligations des Protocoles LBS et des déversements d'hydrocarbures ;
  - c. Promouvoir la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre effective du Protocole LBS ;
  - d. Améliorer la coordination, la collaboration et la communication avec les points focaux du gouvernement, les organisations régionales et internationales pertinentes au développement et la mise en œuvre des projets et des activités de l'AMEP
  - e. Accroître la participation des centres d'activité régionales (CAR) du LBS et des déversements d'hydrocarbures à la conception et à la mise en œuvre de l'ensemble du programme, des projets et des activités.

*Activités*

7. Le responsable du programme AMEP continuera d'être responsable de la coordination et de la supervision de la mise en œuvre des activités du programme pour 2019-2020 avec le soutien de l'assistant d'équipe du AMEP / CETA et de l'assistant de programme AMEP. Les directeurs et le personnel des CAR du LBS fourniront un soutien technique et des programmes supplémentaires, le cas échéant.
8. De plus, l'agent de programme AMEP continuera d'être responsable du sous-programme du CETA en l'absence d'un agent du programme CETA. À cet égard, l'agent de programme AMEP supervisera l'assistant informatique / d'information. Une aide supplémentaire pour le sous-programme du CETA sera fournie par l'intermédiaire de stagiaires et de consultants à court terme.
8. Le sous-programme de l'AMEP soutiendra des activités qui favorisent la ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS. Ceux-ci s'appuieront sur les ressources documentaires préparées au cours du dernier exercice biennal, notamment des fiches d'information, des vidéos promotionnelles, des infographies et des documents techniques. Lorsque le financement des projets et des activités est limité, la priorité sera donnée aux pays qui sont Parties du Protocole LBS et / ou qui en sont dans les dernières étapes du processus de ratification.
10. Le Secrétariat continuera d'appuyer les consultations nationales pour la ratification du Protocole LBS par le biais de missions dans les pays et d'ateliers locaux. Comme les précédents ateliers nationaux de sensibilisation pour le Protocole LBS, les CAR du LBS joueront un rôle important de soutien aux points focaux du LBS dans l'organisation de ces ateliers et joueront le rôle de facilitateurs et d'experts techniques. Pour faciliter le processus, toutes les parties non contractantes seront contactées avant la quatrième Conférence des Parties du Protocole LBS pour identifier les principales difficultés rencontrées dans la ratification du Protocole et les mesures de réponse possibles.
11. Le sous-programme de l'AMEP développera et renforcera les liens avec les principaux partenaires régionaux et collaborera avec les projets régionaux existants qui portent sur la gestion de la pollution de l'environnement. Cela se fera par moyen des MOU et d'autres accords de coopération. Les MOU conclus avec le CARIRI et le l'Institut d'Innovation Bleu et la coopération établie avec la Commission OSPAR formeront la base de nouvelles activités conjointes au cours de cet exercice biennal.
12. Un appui technique sera fourni aux principales réunions régionales et internationales pertinentes qui seront convoquées au cours du biennium, y compris la 4<sup>ème</sup> session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-4) prévue en mars 2019.
13. Les activités de sensibilisation suivantes seront entreprises avec l'appui du CETA :
  - a. Promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS dans la région en fonction des défis spécifiques identifiés par les pays ;
  - b. Fournir un soutien ciblé pour surmonter les défis liés à la ratification et / ou à la mise en œuvre du Protocole LBS ;
  - c. Compiler et diffuser des produits de connaissances, des études de cas et des meilleures pratiques du FEM-CLME+, du FEM-IWEco et d'autres projets et activités impliquant la gestion des eaux usées domestiques, la réduction des déchets marins et la gestion des nutriments ;

- d. Participer à des réunions et expositions nationales et régionales pour présenter les meilleures pratiques, les leçons apprises et les technologies appropriées pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution dans la région des Caraïbes ;
  - e. Faciliter le partage de l'information technique, y compris la traduction des matériels de formation existants, des études de cas et des ressources documentaires, dans d'autres langues de travail de la région des Caraïbes ;
  - f. Opérationnaliser les plateformes régionales pour le partage des données et des informations sur la pollution en mettant l'accent sur les données contenues dans le SOCAR et promouvoir l'intégration avec les données sur l'habitat marin ;
  - g. Améliorer les partenariats avec les établissements universitaires et de recherche pour faciliter la recherche sur les sources et les impacts de la pollution marine, et sur les nouveaux problèmes tels que les micro-plastiques et les nouveaux contaminants d'importance dans les eaux usées ; et
  - h. Contribuer aux rapports et évaluations régionaux et mondiaux relatifs à la pollution marine.
14. Les principaux projets et activités qui seront coordonnés par le sous-programme de l'AMEP en 2019-2020 sont mis en évidence ci-dessous :
- a. Lancer et mettre en œuvre le projet FEM-CReW+, sous réserve de l'approbation du Secrétariat du FEM ;
  - b. Fournir un soutien technique à la poursuite de la mise en œuvre du projet FEM-IWEco ;
  - c. Coordonner la mise en œuvre du projet de Gestion Basée sur l'Ecosystème du FEM-CLME+ du PNUD pour le plateau des Caraïbes et du nord du Brésil impliquant la Trinité-et-Tobago, le Suriname, le Guyana et le Brésil ;
  - d. Diffuser les résultats du Rapport sur l'état de la zone de la Convention pour la région des Caraïbes par moyen d'une stratégie de communication ciblée ;
  - e. Mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de nouvelles activités pour les déchets solides et les déchets marins dans le cadre du RAPMaLi mis à jour, le Nœud Caribéen pour les déchets marins coorganisé par le PNUE-PEC et le GCFI, la coopération avec la Commission OSPAR et le Partenariat Mondial du PAM sur les déchets marins ;
  - f. Coordonner la poursuite du développement de la Plate-forme des Caraïbes pour la gestion des éléments nutritifs développée dans le cadre du Partenariat mondial sur la gestion des éléments nutritifs (GPNM) du PAM. Cela comprendra la finalisation de la stratégie et du plan d'action régional sur les nutriments ainsi que des études de faisabilité complètes, des plans d'investissement et des analyses de rentabilisation liés à la réduction des éléments nutritifs ;
  - g. Coordonner la mise en œuvre des activités du projet du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
  - h. Collaborer avec ONU-Environnement dans le développement de programmes, projets et activités en faveur de l'économie bleue, de la consommation et de la production durables, de l'économie verte, de la gestion des déchets solides et liquides incluant les eaux usées comme ressource (économie circulaire) et gouvernance des océans ;
  - i. Soutenir le développement et la mise en œuvre de projets et d'activités pertinents par des agences partenaires, notamment le Bureau des Nations Unies pour l'environnement en Amérique latine sur les indicateurs environnementales, l'OECS sur la gouvernance des océans, le CARPHA sur la gestion des zones côtières et le PNUD sur la mise en œuvre du

- programme d'action stratégique pour la gestion durable des ressources marines vivantes partagées dans les Caraïbes et les grands écosystèmes marins du plateau nord du Brésil (CLME+);
- j. Appuyer les travaux des organes intergouvernementaux régionaux et des institutions des Nations Unies sur les objectifs de développement durable pertinents (ODD 6 et 14) ainsi que sur les initiatives conjointes et les rapports des Nations Unies ;
  - k. Renforcer la collaboration avec le CAR du et l'OMI pour fournir une assistance technique aux Parties contractantes concernant l'assainissement des sites contaminés par les hydrocarbures, la gestion des déchets contaminés par les hydrocarbures, l'utilisation de dispersants dans les déversements d'hydrocarbures, la gestion des eaux de ballast et la gestion des déchets ;
  - l. Continuer à faciliter l'intégration des programmes de travail de l'AMEP et le SPAW et sous réserve de financement, convoquer des réunions conjointes supplémentaires du LBS et le SPAW, développer des projets conjoints du LBS / SPAW et mettre en œuvre des ateliers conjoints de renforcement des capacités ; et
  - m. Étudier les possibilités de financement possibles grâce au Fonds pour le climat vert et à d'autres possibilités de financement novatrices telles que définies par le nouveau PEC et les stratégies de mobilisation des ressources.
15. Le Secrétariat convoquera la 5<sup>ème</sup> Réunion du STAC LBS et la 5<sup>ème</sup> Réunion de la COP LBS en 2020 où le responsable du programme AMEP présentera le projet du plan de travail et le budget de l'AMEP pour le Biennium 2021-2022, pour l'endossement et / ou approbation conformément à l'objectifs du Protocole LBS et des priorités régionales.
16. Le tableau 3 présente les principaux objectifs, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2019-2020. Ils ont été élaborés en tenant compte des objectifs connexes du Programme de travail des Nations Unies pour l'environnement pour 2017-2018 et 2019-2020 et des objectifs pertinents aux ODD.

**Tableau 3 : Objectifs, réalisations attendues et indicateurs pour AMEP**

<b>Objectif : 1. Renforcer la capacité des Parties contractantes au Protocole LBS afin de mettre en œuvre des mesures de réduction de la pollution et de prévention</b>				<b>14.1, 14.3, 14.a, 14.c</b>
<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Sous-programme(s) connexe(s) de l'ONU-Environnement</i>	<i>Obligations du Protocole LBS</i>	<i>Objectifs des ODD pertinents</i>
Utilisation accrue de l'approche de gestion basée sur l'écosystème dans les pays pour prévenir, réduire et contrôler la pollution en soutenant les services écosystémiques des écosystèmes côtiers et marins.	(i) Augmentation du nombre de pays ayant progressé dans l'intégration des approches de gestion écosystémique dans les processus, stratégies et plans d'action sectoriels et nationaux de développement.  ii) Augmentation du nombre de pays adoptant des plans d'action pour réduire les déchets marins, les eaux usées non traitées et les rejets d'éléments nutritifs dans le milieu marin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écosystèmes sains et productifs</li> </ul>	Article III	1.4, 1.5, 2.4, 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 9.1, 11.5, 11.6, 12.2, 13.1, 13.2, 14.2, 14.7, 15.1, 15.5  3.3, 3.9, 6.2, 6.3, 6.5, 12.5, 14.1

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Sous-programme(s) connexe(s) de l'ONU-Environnement</i>	<i>Obligations du Protocole LBS</i>	<i>Objectifs des ODD pertinents</i>
Utilisation accrue d'outils de prévention et de réduction de la pollution et de technologies novatrices et appropriées pour protéger la santé humaine et réduire la dégradation des écosystèmes prioritaires sélectionnés.	(i) Augmentation du nombre de pays développant et utilisant des outils, des technologies et des pratiques de gestion pour la prévention et la réduction de la pollution conduisant à la réduction de la dégradation des écosystèmes côtiers et marins et à l'amélioration des services écosystémiques aux niveaux national et régional.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écosystèmes sains et productifs</li> <li>• Efficacité des ressources et consommation et production durable</li> <li>• Produits chimiques et déchets</li> </ul>	Articles III, VI, VII	1.4, 1.5, 2.4, 3.3, 3.9, 6.3, 7a, 8.4, 9.4, 12.2, 12.4, 12.5, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.5
Capacité accrue des pays à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action locaux et / ou nationaux pour la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution.	(i) Augmentation du nombre de pays développant et mettant en œuvre des plans locaux et nationaux de réduction de la pollution, y compris des programmes nationaux de surveillance et d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écosystèmes sains et productifs</li> <li>• Gouvernance environnementale</li> <li>• Produits chimiques et déchets</li> </ul>	Articles III, VI, VII, XII, XIV	3.3, 3.9, 6.2, 6.3, 9.4, 12.4, 12.5, 14.1, 14.2
<b>Objectif : 2. Permettre aux parties prenantes de prendre part à leurs politiques et à leurs prises de décisions en fournissant des informations et des connaissances scientifiques pour la région des Caraïbes</b>				
<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Sous-programme(s) connexe(s) de l'ONU-Environnement</i>	<i>Obligations du Protocole LBS</i>	<i>Objectifs des ODD pertinents</i>
Prise de décision et élaboration de politiques régionales et nationales améliorées pour améliorer la gestion des ressources côtières et marines de la région des Caraïbes grâce à une production, une diffusion et une utilisation accrues de données et d'informations de qualité et de processus participatifs	(i) Augmentation du nombre et / ou renforcement des partenariats pour la gestion des données et de l'information ;  (ii) Augmentation du nombre de pays, de forums intergouvernementaux régionaux et d'institutions utilisant des données sur les tendances environnementales pour prendre des mesures politiques et / ou autres ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement en cours de révision</li> <li>• Gouvernance environnementale</li> </ul>	Articles V, X, XI, XIII	14.a, 17.16, 17.17

<i>Réalisations attendues</i>	<i>Indicateurs de réussite</i>	<i>Sous-programme(s) connexe(s) de l'ONU-Environnement</i>	<i>Obligations du Protocole LBS</i>	<i>Objectifs des ODD pertinents</i>
Accroissement de la capacité et des possibilités de financement des États et autres parties prenantes pour évaluer, gérer et réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement posés par les sources terrestres et marines de pollution marine et les activités connexes, notamment les produits chimiques et les déchets.	Augmentation du nombre de pays utilisant les outils, mécanismes, stratégies, technologies et systèmes d'aide à la décision disponibles pour le suivi, l'analyse, l'évaluation et la diffusion des données et informations environnementales, notamment pour améliorer la prise de conscience et la prise de décision ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement en cours de révision</li> <li>• Gouvernance environnementale</li> <li>• Produits chimiques et déchets</li> </ul>	Articles VI, VIII	8.3, 12.8, 12a, 14.1, 14.2, 14a

17. Ce qui suit est un résumé des projets nouveaux et en cours pour l'exercice biennal 2019-2020.

### III. Projets et activités

#### A. Projets du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)

Projet proposé

<b>i) Une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées dans la région des Caraïbes en utilisant des solutions innovantes et des mécanismes de financement durables (CReW+) (nouveau)</b>
<b>Budget total du projet (BID et ONU-Environnement) :</b> USD 148,112, 617(Inclut le financement en espèces, en nature et le cofinancement de prêts)
<b>Total des fonds du FEM (BID et ONU-Environnement) :</b> USD 14,943,938
<b>Total des fonds du FEM (ONU-Environnement) :</b> USD 6,398,099
<b>Budget biennal (ONU-Environnement) :</b> USD 5 millions – estimé
<b>Durée :</b> 4 ans (2018 - préparation du projet en taille réelle, 2019 à 2021 – mise en œuvre du projet, sous réserve de l'approbation du FEM)
<b>Champ d'application :</b> Régional - Barbade, Belize, Colombie, Costa Rica, Cuba, Grenade, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinidad et Tobago
<b>Partenaires :</b> Banque interaméricaine de développement (BID), Banque de développement des Caraïbes (CDB), CAR du LBS
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Articles III, V, VI, VII, X, XI ; Annexe III ;
<b>Site Web:</b> <a href="http://www.gefcrew.org">www.gefcrew.org</a>

### *Introduction*

18. Pour poursuivre le travail important commencé dans le cadre du projet CReW du FEM, qui a aidé les pays participants à se rapprocher à la conformité du Protocole relatif à la pollution due à des sources et d'activités terrestres (LBS), le PNUE-PEC et le Groupe de coordination du projet CReW du FEM travaillent ensemble dans un projet gros et de suivi, intitulé « CReW+ ». Un formulaire d'information du projet (PIF) a été élaboré par le PNUE-PEC et l'Unité de gestion du projet CReW du FEM en 2016, soumis au Secrétariat du FEM en juillet 2016 et approuvé en novembre 2017 après deux révisions.
19. La préparation du document de proposition du projet complet a commencé en 2018 et sera soumise au FEM d'ici mars 2019 pour révision. Sous réserve de l'approbation, la mise en œuvre complète du projet devrait commencer avant la fin de l'année 2019. Le formulaire d'information du projet (FIP) approuvé est fourni en tant que document d'information pour la réunion - UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.7.
20. Le projet CReW+ du FEM s'appuiera sur une base solide de connaissances techniques sur le traitement des eaux usées et sur des exemples concrets de succès tirés de cinq années de mise en œuvre des activités du projet CReW du FEM dans 13 pays de la région des Caraïbes. Ce nouveau projet aidera les pays participants précédents et autres pays participants à identifier et obtenir des mécanismes de financement innovants et des solutions technologiques adaptées à leur échelle et à leurs besoins, reproductibles et durables.

### *Objectif*

21. L'objectif principal du CReW+ du FEM est de mettre en œuvre des solutions techniques innovantes à petite échelle dans la région des Caraïbes en utilisant une approche intégrée de gestion des eaux et des eaux usées basée sur des mécanismes de financement durables. Tout en fournissant un soutien qui renforcera davantage l'environnement favorable, le projet identifiera également des solutions plus spécifiques au contexte qui répondent aux défis de la gestion des eaux usées d'une manière plus holistique en utilisant des approches intégrées. Il visera également à créer de la valeur à partir de « l'eau utilisée », basée sur la protection des sources d'eau par le traitement des eaux usées.
22. Il est proposé que le projet comporte quatre composantes principales axées sur la gestion intégrée des eaux et des eaux usées, à savoir :

Composante I : Réforme du cadre (institutionnel, politique, législatif et réglementaire)

Composante II : Développement d'options de financement durables et adaptées (urbain et rural)

Composante III : Mise en œuvre de solutions (petites communautés locales et rurales)

Composante IV : Gestion des connaissances et plaidoyer

*Activités*

23. Les activités détaillées seront définies lors de l'élaboration de la proposition du projet gros. Ces activités seront développées dans le cadre des composantes du projet et du budget proposé associé dans le tableau ci-dessous.

<b>Composantes du projet et ODD connexes</b>	<b>Financement de projets du FEM</b>	<b>Co-financement</b>
<p><b>Composante I</b> Réformes institutionnelles, politiques, législatives et réglementaires pour la Gestion intégrée de l'eau et des eaux usées (IWWM). Objectifs de développement durable ODD : 1.4; 2.4; 3.9; 6.2; 6.3; 6.5; 6.6; 6.a; 6.b; 12.4; 12.5; 13.b; 14.1; 14.5; 15.5 Agences d'implémentation ONU- Environnement : \$1,316,000 BID : \$1,375,000</p>	\$2,691,000	\$8,490,686
<p><b>Composante II</b> Options de financement durables et sur mesure pour les zones urbaines, périurbaines et rurales de l'IWWM. Objectifs de développement durable ODD : 17.1; 17.7; 17.8, 6.5, 6.6. Agences d'implémentation ONU- Environnement : \$0 BID : \$1,825,000</p>	\$1,825,000	\$5,778,070
<p><b>Composante III</b> Fourniture de solutions novatrices à petite échelle, locales, rurales, périurbaines et communautaires pour l'IWWM. Objectifs de développement durable ODD : 1.4; 2.4; 3.3; 3.9; 6.2; 6.3; 6.5; 6.6; 6.b; 7.b; 12.4; 12.5; 14.1; 14.5; 15.5; 17.17 Agences d'implémentation ONU- Environnement : \$3,656,291 BID : \$4,380,408</p>	\$8,036,699	\$117,813,250
<p><b>Composante IV</b> Gestion des connaissances et plaidoyer sur l'importance de l'ordre de l'IWWM pour atteindre les objectifs de développement durable. Objectifs de développement durable ODD : 1.4; 3.3; 3.9; 3.d; 5.5; 6.5, 6.6, 6.a; 12.6; 12.8; 13.3; 13.b; 17.6; 17.7; 17.8; 17.16; 17.17 Agences d'implémentation ONU-Environnement : \$1,070,000 BID : \$587,000</p>	\$1,657,000	\$8,316,541
<b>Sous-total</b>	\$14,232,322	\$140,398,547
<b>Coût de gestion du projet</b>	\$711,616	\$7,714,070
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (\$)</b>	<b>\$14,943,938</b>	<b>\$148,112,617</b>

<b>ii) Intégration de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes dans les PEID des Caraïbes (IWEco) (en cours)</b>
<b>Budget total du projet :</b> USD88,739,763(y compris un cofinancement indicatif en espèces et en nature de USD 68,017,191)
<b>Total des fonds du FEM :</b> USD 20,722,572
<b>Budget biennal (ONU- Environnement) :</b> USD 17,500,000
<b>Période 5 ans (2015-2020)</b>
<b>Champ d'application :</b> Régional : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Bahamas, Cuba, République dominicaine, Grenade, Jamaïque, Saint Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago
<b>Agences partenaires :</b> PNUD, CARPHA, Programme de microfinancements du FEM, CAR du LBS
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes:</b> Articles multiples; Annexes III et IV;

#### *Introduction*

24. Les défis auxquels sont confrontés les PEID caribéens à cause des petites et des grandes masses, des économies vulnérables, de la forte dépendance vis-à-vis des ressources énergétiques externes et des populations croissantes, nécessitent des efforts concertés pour transformer le concept de développement durable en pratique réaliste. Il est largement admis que les PEID seront plus directement affectés par le changement climatique que les autres régions en termes de portée et d'intensité de l'impact. Les gouvernements doivent donc continuer à accélérer le processus de sauvegarde de la base de ressources naturelles afin que les communautés et les écosystèmes puissent être plus résilients aux impacts du changement climatique. Malgré les progrès réalisés sur plusieurs fronts, de nombreux obstacles subsistent en matière de gestion des ressources hydriques, foncières et de la biodiversité et pour la mise en œuvre des Accords environnementaux multilatéraux pertinents tels que la Convention de Carthagène et le Protocole LBS. Le projet FEM-IWEco s'appuiera sur des initiatives, plus précisément sur le projet FEM-IWCAM pour lequel le PNUD-PEC était l'agence de co-exécution principale, pour éliminer ces obstacles.

#### *Objectif*

25. Mettre en œuvre une approche intégrée de la gestion des services hydriques, foncières et écosystémiques, appuyée par des réformes politiques, institutionnelles et législatives, et mise en œuvre de technologies efficaces et appropriées pour accélérer la contribution aux objectifs mondiaux d'accès à des sources d'approvisionnement en eau sûres et fiables ; et contribuer à l'amélioration du fonctionnement des écosystèmes dans les Caraïbes.

Le projet propose d'avoir quatre composants du projet principaux, à savoir :

- Composant I :** Développement et mise en œuvre d'approches intégrées et innovantes en matière de gestion durable des terres (SLM)
- Composante II :** Renforcement de la SLM, surveillance des écosystèmes et cadre des indicateurs

**Composant III :** Renforcement des capacités de gestion des services écosystémiques (institutionnel, politique, législatif et réglementaire)

**Composant IV :** Améliorer l'échange de connaissances, les meilleures pratiques, la reproduction et la participation des parties prenantes

### *Activités*

26. Certaines des principales activités à mettre en œuvre avec le soutien du Secrétariat pendant l'exercice biennal comprennent :

- Élaboration d'un recueil d'indicateurs environnementaux régionaux ;
- Promotion de la recherche scientifique pour soutenir la surveillance des projets nationaux ;
- Renforcement des capacités de surveillance et d'évaluation sur le terrain ;
- Développement d'outils et de systèmes d'aide à la décision ;
- Politiques et réglementations nouvelles et / ou révisées au niveau national pour la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes ;
- Plans et stratégies nationaux et régionaux nouveaux et / ou améliorés pour une gestion améliorée de l'eau, des terres et des écosystèmes ;
- Renforcement des mécanismes consultatifs et de coordination, participatifs nationaux ;
- Des programmes de formation et de renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre de la gestion de l'eau, des terres et des écosystèmes à travers le gouvernement, les agences du secteur privé et les organisations de la société civile ;
- Stratégie de sensibilisation du public / éducation du public (PA/PE) pour les composantes régionales et nationales du projet ;
- Évaluations des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) pendant le projet ;
- Les lignes directrices sur les meilleures pratiques, les produits tirés des leçons retenues et les communautés de pratique ;
- Des outils innovants de communication et d'apprentissage ;
- Les échanges professionnels ; la participation aux forums régionaux et internationaux ; et
- Accueillir deux conférences de partenariat du projet FEM-IWECO.

## **B. Surveillance et évaluation**

<b>iii) Surveillance de la qualité de l'eau dans la région des Caraïbes (en cours)</b>
<b>Budget de l'activité :</b> USD 85,000 (10,000 financé, 75,000 non financé)
<b>Champ d'application :</b> Régional - Tous les pays de la région des Caraïbes
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Articles VI, XII, XIV

### *Introduction*

27. Cette activité se traduira par une diffusion efficace des résultats du premier Rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) pour la région des Caraïbes, qui devrait être approuvé lors de la 4<sup>ème</sup> COP du LBS et de la 17<sup>ème</sup> IGM.

28. Le financement déjà assuré par le projet FEM-CLME+ du PNUD sera utilisé pour finaliser un ou plusieurs portails web, un schéma de rapport et une stratégie / plan de durabilité pour la mise à jour périodique du rapport / des portails au-delà du CLME+.

*Activités*

29. Les principales activités à entreprendre comprennent :

- a. Collaborer avec les agences, programmes et projets régionaux et internationaux pour faciliter les activités qui soutiennent les évaluations régionales de la région des Caraïbes, y compris les consultations, les ateliers, les présentations et les publications. Cela inclura la collaboration avec des initiatives telles que le développement de l'Atlas marin des Caraïbes – phase 2 ; ONU Environnement en direct et processus de GEO connexes pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes, y compris l'élaboration d'indicateurs environnementaux pour l'Amérique latine et les Caraïbes (**sans frais**) ;
- b. Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de communication pour le partage et la diffusion des résultats de SOCAR, y compris l'élaboration de notes d'orientation, de nouvelles fiches d'information sur l'infographie (**financement de USD 10 000**) ;
- c. Identifier les opportunités et / ou les financements pour soutenir la formation des Parties contractantes à la méthodologie d'évaluation de l'impact de l'état de la pression motrice (DPSIR) utilisée comme méthodologie pour les rapports SOCAR et l'état du milieu marin et les économies associées (**USD 75 000 non financés**) et
- d. Développer de nouveaux concepts de proposition de projet basés sur les lacunes de données et les problèmes émergents identifiés dans le SOCAR final (**sans frais**).

30. Le PNUE-PEC poursuivra ses efforts pour mobiliser des ressources qui aideront les pays à améliorer les capacités nationales de suivi et d'évaluation et élaborer des programmes nationaux de surveillance côtière et marine plus complets qui permettront l'élaboration de rapports plus détaillés sur l'état des zones de la Convention. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration de la capacité des pays pour surveiller les niveaux et les impacts des micro-plastiques, es déchets d'élevage, du mercure, des déchets miniers et des polluants agrochimiques.

### C. La Gestion des Déchets

<b>iv) Nœud caribéen pour les déchets marins (en cours)</b>
<b>Budget d'activité :</b> USD 120 000 (non financé)
<b>Champ d'application :</b> Régional - Tous les pays
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Articles V, VI, X, XI, XIII;

*Objectif*

31. Améliorer et opérationnaliser le Nœud Caribéen pour la gestion des déchets marins à l'appui du GPML et de la mise en œuvre du RAPMaLi.

### *Introduction*

32. Peu de sources de pollution affectent une zone plus vaste ou un nombre plus important de personnes que les déchets marins. Ce problème environnemental, sanitaire et esthétique peut entraîner de graves pertes économiques pour les communautés côtières, le secteur du tourisme, les transports et la pêche. La région des Caraïbes est prête à subir des pertes économiques substantielles si les tendances actuelles en matière de dégradation de l'environnement se poursuivent.
33. Le PNUE-PEC et l'Institut des Pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) en tant que co-hôte du Nœud Caribéen pour les déchets marins continueront à rechercher des fonds pour améliorer la gestion des déchets marins et des plastiques dans la région des Caraïbes à partir du soutien reçu grâce à la collaboration avec la Commission de l'OSPAR et le PAM des Nations Unies pour l'environnement.
34. Le PNUE-PEC continuera à promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action régional sur les déchets marins (RAPMaLi) pour les Caraïbes et utilisera le RAPMaLi comme cadre de soutien pour la mise en œuvre de la Stratégie d'Honolulu et des Partenariats mondiaux sur les déchets marins de l'ONU-Environnement.

### *Activités*

35. Les principales activités à entreprendre comprennent :
  - a. Mobiliser des fonds pour la poursuite de la mise en œuvre, de la reproduction et / ou de la mise à l'échelle des projets mis en œuvre par le biais du Nœud Caribéen ;
  - b. Soutenir le développement et la mise en œuvre d'autres projets visant à améliorer la gestion des déchets solides et des détritiques marins dans la région des Caraïbes en mettant l'accent sur les possibilités de réduction, de réutilisation et de recyclage des plastiques ;
  - c. Faciliter le réseautage et le rayonnement des communications pour le Nœud Caribéen, notamment en s'appuyant sur le matériel d'éducation et de sensibilisation existant élaboré par le PNUE-PEC et le GCFI, notamment l'évaluation et la carte interactive du statut des plastiques et des interdictions de styromousse dans les Caraïbes ;
  - d. Identifier les opportunités de collaboration renforcée avec le sous-programme SPAW en ce qui concerne les impacts des déchets marins sur les aires protégées et la faune et la flore ;
  - e. Identifier les ressources pour soutenir notre inventaire des déchets solides et de la production plastique dans chacun des pays de la région des Caraïbes ainsi qu'une évaluation des systèmes de collecte, de transport et d'élimination et identifier les opportunités et les défis pour améliorer ces systèmes. Ceci inclura la considération pour la réutilisation, le recyclage et d'autres mesures de gestion des déchets ; et
  - f. Soutenir la conduite des évaluations de gestion des déchets dans les pays afin d'inclure une évaluation de la façon dont les pays gèrent actuellement leurs déchets solides, y compris les politiques, lois et règlements existants, l'équipement et les technologies, et les pratiques de rejet, tout en identifiant les possibilités de recyclage et / ou de réutilisation.

<b>v) Les eaux sans déchets dans les Caraïbes : Réduire les déchets marins en améliorant la gestion des déchets solides (en cours)</b>
<b>Budget de l'activité :</b> USD 120 000 (non financé)
<b>Champ d'application :</b> Régional - Parties contractantes du LBS (à confirmer)
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Articles V, VI, X, XI, XIII;

*Objectif*

36. Soutenir les actions locales visant à réduire les sources de déchets terrestres dans les communautés locales et aider les gouvernements nationaux à agir pour réduire et empêcher de manière significative les déchets d'atteindre la mer des Caraïbes.

*Contexte*

37. L'une des difficultés rencontrées dans la région des Caraïbes est une infrastructure de gestion des déchets solides peu développée qui engendre des flux de déchets ayant un impact négatif sur les voies navigables intérieures (cours d'eau et ravins) ainsi que sur les rivières, les communautés côtières et les écosystèmes marins.
38. Le PNUE-PEC, avec le soutien financier de l'EPA des Etats Unies, a travaillé avec le Corps de la Paix des États-Unis et les gouvernements de la Jamaïque et du Panama pour mettre en œuvre l'approche des eaux libres.
39. En tant que Secrétariat de la Convention de Carthagène et du Protocole LBS, le PNUE-PEC soutiendra davantage cet effort de lutte contre la réduction et la prévention des déchets marins tel que présenté dans le Plan d'action régional pour la gestion des déchets marins des Caraïbes (RAPMALi) ; et
40. En tant que co-hôte du Noyau caribéen pour la gestion des déchets marins avec l'Institut des Pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), le PNUE-PEC travaillera pour assurer la durabilité parmi les pays pour répondre à leurs besoins de gestion des déchets solides. Le PEC veillera également à ce que ce projet et d'autres efforts soient coordonnés, pour aboutir à des synergies améliorées et à une compilation d'orientations sur les meilleures pratiques pour des solutions globales de gestion des déchets solides pouvant être partagées dans toute la région.

*Activités*

41. Partager les résultats des projets pilotes avec les parties prenantes régionales et les mettre à disposition sur le site web du PNUE-PEC (sans frais) ; et
42. Identifier les possibilités de mise à l'échelle et de réplification dans d'autres Parties contractantes au Protocole LBS, y compris le développement d'au moins deux nouveaux concepts de proposition du projet pour un financement éventuel. Cela inclura des efforts pour renforcer les partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

## D. Gestion des bassins hydrographiques

vii) Renforcer la résilience humaine dans Northern Clarendon et West Kingston, Jamaïque Plateforme des Caraïbes pour la gestion des nutriments (en cours)
---

<b>Budget de l'activité :</b> USD 307 900 (financé)
---

<b>Champ d'application :</b> Jamaïque
---------------------------------------

<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Annexe IV
--

### *Objectif*

43. L'objectif du programme est de contribuer à renforcer la résilience et la sécurité humaine des communautés du Northern Clarendon et West Kingston en Jamaïque. Cela sera réalisé à travers quatre objectifs clés :

- Objectif 1 : Renforcement des capacités organisationnelles et de cohésion de la communauté
- Objectif 2 : Renforcer la sécurité économique, alimentaire et nutritionnelle
- **Objectif 3 : Amélioration de la santé environnementale et de la sécurité de l'eau aux niveaux communautaire, local et national ; et**
- Objectif 4 : Capacité institutionnelle pour l'intégration de l'approche de la sécurité humaine renforcée

44. Le sous-programme AMEP soutiendra la réalisation de l'objectif 3 relatif aux obligations spécifiques au titre du Protocole LBS.

### *Introduction*

45. Les Nations Unies en Jamaïque ont lancé leur premier programme conjoint « Renforcer la résilience humaine dans le Northern Clarendon et West Kingston, du 12 au 15 mars 2018 à Kingston, en Jamaïque. Voir le document d'information UNEP(DEPI)/CAR WG.39.INF.14.

46. Ce programme est mis en œuvre conjointement par le Gouvernement jamaïcain et les organismes des Nations Unies suivants : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation panaméricaine de la santé (OPS / OMS), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Programme des Nations Unies pour l'environnement, et ONU Femmes. Le financement est assuré par le gouvernement de la Jamaïque, les agences des Nations Unies et le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine (UNTFHS).

47. Compte tenu des problèmes de sécurité humaine divers et complexes auxquels sont confrontées les communautés cibles, les interventions du programme sont conçues de manière intégrée, multidisciplinaire et multisectorielle. Centré sur la réduction de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique, le programme renforcera le développement économique en renforçant la résilience climatique, l'agriculture durable, la cohésion sociale et les moyens de subsistance durables.

48. Ce programme conjoint de l'ONU sur la sécurité humaine vise à renforcer la résilience et la sécurité humaine de communautés sélectionnées dans les zones rurales et urbaines de la Jamaïque. Il fera avancer le programme de 2030 en s'attaquant aux insécurités économiques, environnementales, personnelles et de santé auxquelles font face les communautés ciblées. Ces insécurités s'expriment

sous la forme de pauvreté, de chômage, de dégradation des terres, de mauvaise santé et de réduction de la cohésion sociale.

49. L'ONU-Environnement coordonnera avec les agences gouvernementales compétentes pour améliorer la santé environnementale et la sécurité de l'eau aux niveaux communautaire, local et national et renforcera la capacité institutionnelle pour l'intégration de l'approche de sécurité humaine dans les communautés sélectionnées dans les zones rurales et urbaines de la Jamaïque.

*Activités*

50. Les principales activités à entreprendre comprennent :
- a. Former les membres de la communauté sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
  - b. Compiler et diffuser des manuels / directives sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
  - c. Développer et distribuer des connaissances et du matériel de formation sur la conception, la construction, l'entretien et la gestion des systèmes de collecte de l'eau ;
  - d. Former les bénéficiaires, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, et d'autres acteurs institutionnels dans la conception, la construction, l'utilisation et l'entretien des systèmes de collecte de l'eau ;
  - e. Établir et renforcer les systèmes de réutilisation / recyclage dans les communautés ; et
  - f. Introduire des techniques de gestion des déchets en mettant l'accent sur les déchets en tant que ressource

**E. Programmes d'action nationaux**

<b>vii) Plate-forme des Caraïbes pour la gestion des nutriments (en cours)</b>
<b>Budget de l'activité :</b> USD 300 000 (financé)
<b>Champ d'application :</b> Régional
<b>Articles du Protocole LBS / Annexes :</b> Annexe IV

*Introduction*

51. La moitié de la sécurité alimentaire mondiale dépend de l'azote et du phosphore et de leur utilisation dans les engrais pour cultiver les plantes. Les nutriments libérés par les engrais, les eaux usées, l'aquaculture et d'autres activités industrielles et agricoles ont de profondes répercussions sur l'environnement. Cette division apparente entre les besoins alimentaires de la société et les impacts environnementaux négatifs sur la base de ressources naturelles, a conduit à un défi de nutriments. Ce défi devrait s'intensifier au fur et à mesure que la population augmente et que la demande de nourriture augmente et que les villes en pleine croissance produisent davantage d'eaux usées.
52. Grâce à la collaboration avec le PAM, le PNUE-PEC a lancé la Plateforme caribéenne pour la gestion des nutriments (CPNM) en mai 2013 pour répondre aux besoins de la Région des Caraïbes. Le PEC soutient le CPNM en servant d'hôte de la plateforme et en travaillant avec les gouvernements, les autres agences des Nations Unies, les scientifiques et le secteur privé pour identifier des moyens de réduire la quantité de nutriments excédentaires dans la région sans entraver le développement.
53. Le PNUE-PEC encouragera l'inclusion d'actions liées à la gestion des nutriments dans le programme des pays de la région des Caraïbes et mettra l'accent sur la communication des préoccupations, des

défis et des opportunités à travers le CPNM. Cela se fera en orientant le travail du CPNM de manière à ce qu'il soit cohérent avec les domaines de travail du GPNG mondial et puisse être harmonisé avec d'autres plateformes régionales. Les quatre domaines de travail proposés pour le CPNM sont : (1) la génération de connaissances ; (2) la vulgarisation et les services techniques, (3) la sensibilisation et le plaidoyer, et (4) la gouvernance, le partenariat et le développement du réseau.

54. Dans le cadre du projet FEM-CLME+ du PNUD, le PEC soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre d'activités reliant les Protocoles LBS et SPAW et, sur les travaux impliquant la réduction des nutriments et la dégradation de l'habitat, y compris les réponses intégrées aux impacts de la sargasse.

#### *Activités*

55. Certaines des activités soutenues par le FEM-CLME+ du PNUD qui seront facilitées par le PNUE-PEC à travers le CPNM incluent :
- a. Une évaluation de faisabilité, un plan d'investissement et des analyses de rentabilisation décrivant et coûtant des actions hautement prioritaires pour réduire la pollution LBS, avec une attention particulière aux sources de pollution connues pour avoir des impacts importants sur la fourniture des biens et services écosystémiques qui sont d'une importance critique pour le bien-être humain et le développement socio-économique durable ; **(USD 200 000)**
  - b. Mise en œuvre d'un sous-projet Gestion Basée sur l'Ecosystème (EBA) pour le plateau des Caraïbes et du Nord du Brésil – Brésil, Trinité-et-Tobago, Guyana et Suriname **(USD 100 000)** ; Voir le document d'information UNEP(DEPI)/CAR.WG.39/INF.18.
  - c. Développement de nouveaux concepts de proposition du projet pour la réduction des nutriments ; **(sans frais)**.

## Annexe I : Budget biennal pour le sous-programme AMEP

Activité / Projet	Budget (2019-			
	Total	CTF	Autres	Non
<b>a) Projets du FEM</b>				
(i) Une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées en utilisant des solutions innovantes et en promouvant des mécanismes de financement dans la région des Caraïbes (CReW+) (3ans)	5,000,000	0	0	0
(ii) Mise en œuvre de la gestion intégrée des terres, de l'eau et des eaux usées dans les PEID des Caraïbes (IWEco) (5 ans)	17,500,000	0	0	0
<b>FEM Total</b>	<b>22,500,000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(b) Autres projets</b>				
(iii) Qualité de l'eau récréative	85,000	0	10,000	75,000
(iv) Noeud caribéen pour les déchets marins (2 projets)	120,000	0	0	120,000
(v) Eaux Sans Déchets (4 pays)	120,000	0	0	120,000
(vi) Renforcer la résilience humaine dans Northern Clarendon et West Kingston, Jamaïque	307,900	0	307,900	0
(vii) Plate-forme caribéenne pour les nutriments (CLME+)	300,000	0	300,000	0
Coordination du programme *	850,000	800,000	0	50,000
<b>Autre Sous-total</b>	<b>1,782,900</b>	<b>800,000</b>	<b>617,900</b>	<b>365,000</b>
<i>L'appui au programme a coûté 13% au siège de l'ONU-Environnement (montant sujet à changement selon la source de financement) **</i>	<b>213,303</b>	<b>104,000</b>	<b>61,853</b>	<b>47,450</b>
<b>TOTAL AUTRE</b>	<b>1,996,203</b>	<b>904,000</b>	<b>679,753</b>	<b>412,450</b>
<b>AMEP TOTAL</b>	<b>24,496,203</b>	<b>904,000</b>	<b>679,753</b>	<b>412,450</b>
*Coordination du programme Comprend la dotation en personnel, les déplacements, les rapports, la communication et d'autres coûts de soutien du Fonds Fiduciaire des Caraïbes.				
** 13% des coûts de soutien ne sont pas appliqués au financement du FEM et 7% au projet de sécurité de l'ONU				